

LA REVOLTE DES VIGNERONS DE 1907

G. GUIRAUDET

Dans notre précédent bulletin nous avons relaté les manifestations qui se sont déroulées dans le midi viticole en 1907.

Les vigneron du midi, réduits à la misère par suite de la mévente du vin et l'effondrement des cours firent connaître leur désarroi et leur colère en organisant d'importantes manifestations dans les grandes villes de notre région. Ce mouvement de révolte avait été lancé par Marcellin Albert d'Argelliers, qui avait été surnommé « l'Apôtre de la viticulture », « le Rédempteur », « le Prêcheur des platanes » et qu'avait rejoint le Docteur Ferroul, maire de Narbonne. Des meetings où participait la majorité de la population furent tenus de mars à juin 1907 à Narbonne, Perpignan, Carcassonne, Nîmes et Montpellier.

A Montpellier, le 9 juin, 600 000 manifestants s'étaient regroupés sur l'Esplanade et la Place du Théâtre.

Pour participer à ce meeting le conseil municipal de Sommières avait désigné une délégation composée de MM. Lauret, premier adjoint, Margarot, Baccot et Foucard. Un crédit avait même été voté pour permettre aux indigents de la ville de participer à cette manifestation.

Ce sera la dernière, l'ultimatum lancé au gouvernement étant fixé au 10 juin date pour laquelle, Georges Clémenceau, Président du Conseil avait promis le vote d'un projet de loi sur la viticulture.

Les premiers incidents

Malgré le nombre important de participants à ces manifestations, grâce à l'efficacité du service d'ordre, on doit souligner l'absence de violence et de provocation. Ces meetings se déroulèrent dans une atmosphère bon enfant, on brandit pancartes et drapeaux, on défile aux sons des clairons et des tambours mais aucun acte de vandalisme n'est à déplorer.

Toutefois, lors du meeting de Béziers, le 12 mai un premier incident a eu lieu. A la gare de Marcorignan 2000 manifestants après avoir attendu vainement, de 6h. à 10h.30 les trains qui devaient leur permettre de se rendre à Béziers, ont poussé sur la voie un wagon-foudre et plusieurs barriques de vin qui ne furent enlevés qu'à 18h.

Autre incident encore à Narbonne, à la Caserne Montmorency où le 100^e d'Infanterie est consigné pour le cinquième dimanche consécutif. Les soldats escaladent le mur d'enceinte de la caserne pour voir passer et acclamer les occupants des trains revenant du meeting de Montpellier. L'adjudant de service intervient pour les faire descendre, il est accueilli à coups de pierres et la troupe entonne « l'Internationale ». Le colonel doit venir parlementer pour que tout rentre dans l'ordre.

Le 12 juin, le régiment, jugé peu sûr, est envoyé en manœuvre sur le Larzac. Plus tard les soldats seront affectés loin de chez eux, à Tulle.

C'est le 10 juin au soir que le D^r Ferroul, maire de Narbonne décide de passer des paroles aux actes. Il appelle, au son du tocsin, les administrés à se rassembler sur la place de l'hôtel de ville. Après une rapide délibération le conseil municipal, unanime, démissionne. Ferroul, du balcon de la mairie harangue la foule sous les applaudissements : « *Citoyens, citoyennes, tenant votre pouvoir de vous, nous vous le rendons. Vous redevenez les maîtres.... Nous ne rentrerons ici que sur les ordres du peuple...* ».

Il fait alors amener le drapeau tricolore et hisser à sa place un pavillon noir. Il ajoute : « *Maintenant vous pouvez manifester. Faites-le dans le calme, avec dignité. Ne donnez pas au gouvernement l'occasion d'une répression qui serait fatale à nos revendications.* ».

Les municipalités démissionnent

Le 12 juin, le Comité Central Viticole d'Argelliers se réunit, et décide que les bureaux des mairies doivent être fermés, que les employés municipaux doivent cesser leurs fonctions. Une permanence sera toutefois établie par les comités viticoles dans chaque commune pour parer à toute éventualité.

Dès le premier jour on signale déjà des démissions des conseils municipaux dans 85 communes de l'Aude, 36 de l'Hérault, 28 des Pyrénées-Orientales, le Gard ne semble pas atteint par ce mouvement. Dans leur lettre de démission les maires se déclarent cependant profondément attachés aux institutions de la République.

C'est le lendemain, 13 juin, que le conseil municipal de Sommières se réunit et décide de démissionner.

Sur le registre de délibérations de la commune nous pouvons lire ceci :

12 Juin

« Crise viticole. Le Conseil décide d'attendre la note du Comité d'Argelliers pour prendre une décision en ce qui concerne leur démission collective s'il y a lieu. »

Séance du 13 Juin

En présence de la note du Comité d'Argelliers parvenue ce matin et comme suite aux engagements pris par le Conseil Municipal dans sa séance d'hier, MM. Lauret et Barbut présentent ainsi qu'il suit le libellé de la démission collective du Conseil Municipal qui est approuvé.

« Monsieur le Préfet, les soussignés, Maire, Adjointes et Membres du Conseil Municipal de Sommières voulant se solidariser avec leurs collègues de la région méridionale pour protester contre l'inertie et l'indifférence parlementaire à l'égard d'une population qui souffre depuis trop longtemps, ont l'honneur de vous adresser leur démission collective tout en restant profondément attachés au Régime Républicain que la France s'est librement donné.

Mais considérant que le brusque abandon des affaires administratives serait grandement préjudiciable aux intérêts vitaux des administrés, charge la Municipalité de l'expédition des affaires courantes jusqu'à son remplacement légal. »

Au 14 juin on compte 442 municipalités démissionnaires : 160 dans l'Aude, 185 dans l'Hérault, 88 dans les Pyrénées-Orientales, seulement 9 sur 331 dans le Gard.

Clémenceau riposte ce jour-là en envoyant une lettre aux maires les informant que leurs démissions sont refusées.

Dans plusieurs mairies le drapeau tricolore est enlevé et remplacé par le drapeau noir. L'état-civil n'est plus tenu. Dans certaines on n'enregistre plus les naissances, les permis d'inhumation sont supprimés. Désormais on naît et on meurt dans l'illégalité. Les portes de plusieurs mairies sont même murées.

Marcellin Albert télégraphie à Clémenceau : « Nous n'avons plus d'ordres à recevoir du Président du Conseil. J'engage toutes les municipalités fédérées et démissionnaires à se conformer à cette décision ».

Clémenceau qui dans sa lettre aux maires indiquait que « *la force resterait à la loi* » convoque les préfets des quatre départements pour leur donner des instructions. Le 17 juin, en Conseil des Ministres, des mesures répressives sont élaborées. Le 18 juin, la Chambre des députés autorise le Gouvernement à les appliquer.

Les arrestations

Le Gouvernement passe aussitôt aux actes. Les régiments stationnés dans les départements du Midi étant jugés peu sûrs car composés en majorité de soldats issus du monde viticole, il envoie sur place des troupes venues de l'extérieur de la région. Les populations du Midi voient ainsi arriver tour à tour, des régiments entiers de gendarmerie, deux divisions d'infanterie et plusieurs unités de cavalerie dont la brigade de cuirassiers de Lyon.

L'ordre est donné d'arrêter les membres du Comité Viticole.

A Argelliers, à Narbonne, on sonne le tocsin pour amener la population qui accourt des villages environnants. Les esprits s'échauffent, les femmes de Narbonne enlèvent les pavés des rues pour en faire des projectiles. La voie ferrée entre Colombiers et Nissan est sabotée. Des barricades sont élevées ici et là, des lignes téléphoniques sont coupées.

Marcellin Albert et le Dr Ferroul, chacun de leur côté, prêchent le calme et la modération et demandent d'éviter les provocations.

A Argelliers, le 19 juin, à 3 heures du matin, ils sont cinq mille, prêts à faire le coup de poing pour empêcher l'arrestation des membres du Comité.

Au petit jour, le village est encerclé par trois escadrons de chasseurs. Deux cents gendarmes à cheval, accompagnés de policiers en civil, pénètrent jusqu'au centre de l'agglomération.

Marcellin Albert prévenu de cette arrivée de troupes a eu le temps de prendre la fuite. Les commissaires trouvent le Comité vide et sur la table du « Rédempteur » : *« Monsieur Clémenceau, vous voulez me faire arrêter, espérant étouffer les cris de misère de ceux qui chez nous, meurent de faim. Essayez si vous l'osez, mais sachez une fois de plus que je ne suis qu'un gueux parmi les gueux et ils sont nombreux. »*

En même temps que Marcellin Albert, trois membres du Comité : Cathala, Richard et Bernard avaient pris la fuite et demeurent introuvables.

Malgré l'hostilité de la foule, les gendarmes procèdent à l'arrestation des autres membres du Comité : le Dr Senty, Cabannes, Bourges qui se laissent appréhender sans opposer de résistance.

On découvre, à cette occasion, que plusieurs personnes qui, depuis quelques jours, se faisaient passer aux yeux des habitants du village pour des photographes ou des journalistes

étaient en réalité des policiers chargés de fournir des renseignements et de recueillir des confidences.

A Narbonne, le D^f Ferroul est resté dans sa maison, il attend qu'on vienne l'arrêter. Plus de mille personnes sont massées dans la rue devant l'immeuble pour empêcher cet acte. Ferroul, une dernière fois les harangue du haut de son balcon :

« Citoyens, vous n'obtiendrez rien si vous n'êtes pas assez forts pour le prendre. Or, vous n'êtes pas assez forts pour que je reste en liberté. Lorsque vous serez les plus forts vous aurez ce que vous voudrez... ».

Puis, il se laisse arrêter. Il est emmené dans une voiture tirée par des chevaux au village de Villedaigne pour être embarqué dans le train. La marche du convoi qui le conduit à la gare est entravée par des barricades, des barrages de demi-muids, des jets de pierres. Des femmes se couchent même sur la chaussée pour empêcher l'avance des attelages des troupes.

Il est rejoint à cette gare par les membres du Comité d'Argelliers arrêtés le matin.

Le train emmenant les prisonniers n'ira pas jusqu'à Montpellier. Afin d'éviter des incidents à l'arrivée à la gare de cette ville, on stoppe le train en gare de Villeuneuve-les-Maguelone, d'où une ambulance régimentaire les conduit jusqu'à la Maison d'Arrêt de Montpellier.

Violents incidents à Narbonne

Ce jour même, à Narbonne, la nouvelle de l'arrestation du D^r Ferroul a mis toute la population en émoi et la présence des soldats : fantassins et cuirassiers, n'est pas de nature à faire baisser la tension. Pendant que les gendarmes patrouillent dans les rues et gardent les édifices publics, des groupes de manifestants armés de gourdins et de manches de pioches sillonnent la ville. Plusieurs incidents éclatent : des cuirassiers sont accueillis à coups de pierres, des cantinières sont dépouillées de leurs pains, plusieurs soldats sont malmenés par la foule, des barricades sont dressées non loin de la mairie.

A la suite de jets de bouteille contre les troupes stationnées derrière les grilles des casernes un capitaine est sévèrement blessé. Les fantassins veulent charger à la baïonnette et sont difficilement maintenus. Les journalistes et photographes, soupçonnés d'être des policiers, sont interpellés et leur identité est vérifiée. La sous-préfecture est assiégée par des centaines de personnes qui réclament la libération de Ferroul. Le grand portail est attaqué à coups de haches, de pioches, de madriers. Il est bientôt brisé et sur la brèche qui a été ouverte les manifestants font flamber du pétrole.

Les militaires retranchés dans le bâtiment repoussent les assiégeants avec leurs baïonnettes. Des gendarmes, arrivant en renfort sont pris à parti, quelques coups de feu éclatent. A la suite de cette échauffourée, quatre gendarmes et trois soldats sont blessés ainsi que plusieurs manifestants. L'un d'eux reste étendu sur le trottoir, une jambe fracturée.

La charge de la cavalerie - Le premier mort

Pour dégager les abords de la sous-préfecture et en particulier le boulevard Gambetta on fait appel à la cavalerie. Les cavaliers du 10^e cuirassier parcourent l'artère au galop, sous les huées et les insultes. S'étant heurtés à une barricade ils font demi-tour et reviennent sabre au clair. Cailloux et bouteilles commencent à pleuvoir en abondance, puis ce sont des échelles, des bancs qui sont jetés sous les sabots des chevaux. Plusieurs cavaliers désarçonnés sont mollestés par la foule. Pour se dégager ils font usage de leur carabine. Des coups de feu, venus on ne sait d'où, éclatent de tous côtés et achèvent d'affoler les chevaux.

Des consommateurs attablés à la terrasse du bar « Méridinal » rentrent précipitamment dans la salle du café dont le patron M^r Paincourt commence à baisser le rideau métallique. Au passage les cuirassiers s'arrêtent et font feu sur l'établissement. Les balles sifflent aux oreilles du cafetier et plusieurs personnes réfugiées dans le bar sont touchées. Louis Ramon, ancien secrétaire de la Bourse du travail est mortellement atteint par une balle en pleine tête. Sa fille âgée de 22 ans est grièvement blessée et deux autres consommateurs sont également touchés. Le patron du bar qui a miraculeusement été épargné mourra quelques jours plus tard d'une crise cardiaque.

La fusillade sur le boulevard Gambetta dura près d'une heure, outre le mort on comptera une quinzaine de blessés

graves dont neuf par balles et de nombreuses victimes de coups de sabres, de coups de crosses ou de contusions diverses. Parmi les blessés, l'un d'eux, Victor Grangé, un gosse de 14 ans, qui assistait, en curieux, à la manifestation est poursuivi par un cuirassier et abattu à bout portant. La balle, entrée au niveau du rein gauche est ressortie en haut de la poitrine. Laissé pour mort, on le ramena chez lui exsangue sur un matelas. Une pneumotomie partielle le sauva.

Ce fut un triste bilan que l'on déplora pour cette journée du 19 juin 1907. Un journaliste écrivit : « *On a envoyé contre les vigneronns en détresse des escadrons qui ont chargé comme à Reichoffen.* ».

Clémenceau avait demandé d'engager la cavalerie en première ligne. Il a été écouté.

Plusieurs parlementaires interviennent auprès du sous-préfet de Narbonne et du préfet de l'Aude afin de faire cesser les patrouilles de cavaliers, détestées par la population. Le préfet intercède auprès de Clémenceau et demande leur remplacement par des fantassins. Clémenceau accepte à condition que le préfet assume la responsabilité de ce changement.

La chasse aux mouchards

Excédée par cette tuerie, la foule continue à envahir les rues. Les autorités sont retranchées dans la sous-préfecture défendue par des cordons de troupe qui barrent les rues

voisines. A la demande de Clémenceau qui souhaite des renseignements précis sur la situation à Narbonne, le 20 juin à 13h.30, quatre agents de la sûreté se glissent hors de la sous-préfecture. La mission est hasardeuse. Une foule dense occupe les rues avoisinantes. Les policiers sont reconnus, car c'étaient eux qui avaient procédé à l'arrestation du Dr. Ferroul. Des cris retentissent : « *voilà des mouchards* ».

Ils sont entourés par les manifestants, on leur réclame leurs papiers. Deux d'entre eux après avoir été quelque peu molestés sont reconduits à la sous-préfecture.

Le sous-brigadier Pouce qui avait refusé de montrer ses papiers est roué de coups et on parle même de le pendre à un échafaudage proche. Finalement, il est ramené à la mairie. Son collègue l'inspecteur Grossot, après avoir reçu des coups, est dépouillé de ses papiers, de son argent et d'une partie de ses vêtements. Il est conduit, sous bonne escorte au siège du Comité. Il réussit néanmoins à s'enfuir. Poursuivi, il est rattrapé et poussé vers la passerelle du canal. Quelques manifestants se saisissent de lui et le précipitent à l'eau. On le bombarde à coups de pierres et quelques coups de feu sont tirés contre lui. Malgré ses blessures il réussit quand même à s'éloigner à la nage. Il prend pied sur la berge une centaine de mètres plus loin. Des personnes compatissantes se portent à son secours, le réconfortent et le soutiennent pour le conduire à l'hôtel de ville.

La fusillade du 20 juin

Un bataillon du 139^e de ligne campe sur la place devant ce bâtiment. Depuis le matin, les soldats entourés par les manifestants restent impassibles malgré les cris, les insultes, les coups de pierres. En voyant arriver le groupe de personnes qui ramènent l'inspecteur ils se méprennent sur leurs intentions. Un officier commande de mettre les baïonnettes au canon. Se croyant menacés les fantassins donnent la charge. C'est l'affolement, le blessé est abandonné et ceux qui l'accompagnaient prennent la fuite. La foule se disperse en poussant des cris. Soudain, c'est le drame, un coup de feu est lâché, venu on ne sait d'où. Les soldats font usage de leurs armes et ripostent. Deux salves sont tirées sur la population qui s'éparpille dans les rues voisines. Plusieurs personnes restent étendues sur la chaussée. Le bilan est lourd. On relève quatre cadavres, dont celui d'une jeune fille de Cuxac d'Aude qui traversait Narbonne pour se rendre à Coursan. Parmi la centaine de blessés, l'un d'eux, père de cinq enfants décèdera le lendemain.

Aux emplacements où les corps des victimes ont été relevés les Narbonnais élèveront de petits monuments, avec quelques pavés, pour rappeler cette tuerie.

Cette fusillade venant s'ajouter à celle de la veille a jeté le désarroi parmi la population.

L'indignation et la colère s'amplifient, on peut redouter le pire.

Deux policiers envoyés de Montpellier pour être mis à la disposition du sous-préfet sont suspectés et interpellés. Après avoir été rudement malmenés ils sont reconduits au train de Montpellier.

Le 139^e, responsable de ce massacre est retiré de la surveillance de l'hôtel de ville et transféré, en fin de journée à la sous-préfecture. Entourés par une foule hostile, les militaires doivent se frayer un chemin. Malgré les injures, les coups de poings et de bâtons, les jets de cailloux qui pleuvent sur eux ils restent impassibles et regagnent leur nouveau cantonnement.

Incendie de la préfecture de Perpignan

A Perpignan, dès le matin du 20 juin on a appris l'arrestation de Ferroul et des membres du Comité d'Argelliers. Des troupes de fantassins et de hussards sont arrivées en renfort de Marseille et de Tarbes. La population commente les événements de la veille et une certaine animation, voire agitation commence à régner parmi les habitants. Le préfet, Mr Dantresme, craignant qu'on l'accuse d'avoir peur, hésite à demander la protection des troupes. Bientôt, la foule se rassemble et manifeste devant la préfecture. Des cris hostiles se font entendre et quelques pierres viennent briser les vitres.

Le préfet, effrayé, téléphone pour demander l'envoi des troupes pour assurer sa protection. Mais, il est déjà trop tard. Quelques excités armés de haches et de pioches attaquent la porte du quai Sadi Carnot et envahissent le bâtiment. Le feu est mis à la remise et à la loge du concierge, puis au grand salon et

à l'appartement du préfet. Celui-ci avec toute sa famille doit se réfugier sur les toits. La préfecture est pillée, le mobilier cassé, l'épée du préfet est jetée dans la rivière, la Basse, qui coule à côté.

Les soldats arrivent alors. Les manifestants sont repoussés et les pompiers peuvent intervenir. Malgré les affrontements, aucun coup de feu n'a été tiré. On ne déplore que des dégâts matériels.

Échauffourées à Montpellier

Comme à Narbonne et à Perpignan l'agitation gronde également à Montpellier. Le Dr Ferroul, après son arrestation à Narbonne, le 19 juin au matin, a été conduit au palais de justice de la ville. Il y est rejoint par Bourges, Senty et Cabannes arrêtés à Argeliers. Dans la soirée la curiosité entraîne une affluence considérable aux abords du palais de justice. Petit à petit, des manifestants se rassemblent et descendent par la rue de la Loge vers la place de la Comédie. Des cris s'élèvent : « *Vive Marcellin Albert !* » ; « *Vive Ferroul !* » ; « *A bas Clémenceau !* ».

A 22 heures, la manifestation comprenant environ 1500 personnes remonte vers le palais de justice devant lequel la foule se regroupe. On craint que les manifestants ne donnent l'assaut. Ils se bornent à mettre le feu à une porte après l'avoir arrosée de pétrole. La police intervient, mais submergée elle est repoussée. Un commissaire est sérieusement blessé à la tête d'un coup de bouteille.

Les manifestants commencent à dépaver la rue Nationale (actuellement rue Foch) pour se procurer des munitions. Deux pelotons de cavalerie interviennent alors et sabre au clair repoussent la foule sous les huées et les coups de cailloux.

Repliés vers le square de la Préfecture les émeutiers tiennent bon et il faut faire intervenir les dragons, l'infanterie et même une compagnie du génie pour en venir à bout. On signale des blessés de part et d'autre. Parmi les militaires 24 personnes ont été atteintes. Vingt-cinq manifestants sont arrêtés, mais il n'y a parmi eux ni vigneron, ni ouvrier agricole.

Le lendemain l'agitation ne s'est pas calmée. De nouveaux heurts se produisent autour des halles et dans la rue de la Loge mettant aux prises trois cents manifestants et deux escadrons de cavalerie. Les bancs, les poids, les balances des marchands des halles sont utilisés comme projectiles contre les cavaliers. Là encore on déplore quelques blessés. Trente-huit arrestations sont opérées.

La mutinerie du 17^e d'infanterie

Le 17^e d'infanterie, composé en majorité de soldats de la région, était en garnison à Béziers. Le 16 mai, ce régiment avait eu à intervenir lors de la manifestation des marchands des halles, à Béziers. A cette occasion-là, les soldats n'avaient pas fait preuve de beaucoup d'énergie. Les jugeant peu sûrs le commandant avait décidé de les déplacer à Agde, où la population était beaucoup plus calme, sous prétexte de manœuvres. A cette occasion, des réservistes avaient été convoqués. Le déplacement du régiment avait été fixé au 18 juin. La population de Béziers est informée de ce départ et les

rumeurs courent que l'on allait affecter ces soldats dans les garnisons des Vosges ou des Alpes. La sortie de la caserne St. Jacques est bloquée et la foule s'oppose au départ de la troupe criant : « *Ne partez pas ! Les crosses en l'air ! A bas Clémenceau !* ».

Les gendarmes et les chasseurs dégagent les abords de la caserne et le 17^e peut enfin prendre la route d'Agde. L'installation dans cette ville s'avère aléatoire. Le régiment est dispersé à la caserne Mirabel, au couvent de la Nativité et dans la vieille caserne qui abrite la Bourse du Travail. Le mécontentement gronde parmi les soldats et afin d'éviter tout débordement, 450 réservistes de ce régiment sont libérés le 20 juin par anticipation et reconduits à Béziers. Après s'être installés dans leur nouveaux cantonnements les soldats vont flâner dans Agde où ils sont cordialement accueillis : on les entoure, on les abreuve gratuitement et on les met au courant des incidents sanglants de Narbonne. Certains d'entre eux, pris en mains par les militants de la Bourse du Travail, projettent de se rendre à Narbonne pour chasser les cuirassiers qui ont tué leurs frères.

A l'appel du soir il y a plusieurs absents. Une patrouille de gendarmes est envoyée à leur recherche. Sur les Allées, la population intercepte la patrouille qui doit faire demi-tour. Les soldats qui n'avaient pas regagné leur caserne sont raccompagnés jusqu'à leur cantonnement, à la Bourse du Travail par toute une foule, qui à leur suite envahit les locaux.

Quelques instants plus tard, une trentaine de soldats, après avoir récupéré leurs fusils, en ressortent, crosses en l'air, escortés par les manifestants.

Le colonel essaie de s'interposer il est injurié et même giflé. Les soldats se rendent alors au couvent de la Nativité, puis à la caserne Mirabel pour retrouver leurs collègues et les inciter à les suivre. Le poste de garde est vite submergé. L'on s'attaque aux portes de la poudrière, elles sont enfoncées et le dépôt de munitions pillé. A l'heure du bilan il manquera 12 000 cartouches et plusieurs fusils.

A 23 heures, les mutins au nombre de cinq cents environ, triomphalement accompagnés par la population, prennent la route de Béziers. Ils sont ainsi escortés jusqu'à Vias où leur arrivée est acclamée et un premier ravitaillement en vivres et surtout en vin leur est offert. Après une courte halte, ils repartent pour Béziers encore distant de 18km.

Les mutins à Béziers

La rumeur des événements de Narbonne est parvenue aussi à Béziers où une foule considérable a envahi les Allées Paul Riquet et veut se rendre à la mairie pour mettre le drapeau en berne. Elle se heurte à un cordon de gendarmes à cheval. Le capitaine parlemente et accepte de retirer ses hommes si la foule se disperse. Les cavaliers rejoignent leur caserne et les manifestants regagnent leur foyer.

Le lendemain, 21 juin, vers une heure du matin le général Lacroisade, stationné avec ses troupes à Béziers, reçoit un télégramme l'informant de la mutinerie du 17^e et de la marche des mutins vers Béziers. A la tête de gendarmes à cheval et de six compagnies du 81^e il se rend à leur rencontre. Il tente de les

sermonner et de les ramener dans le droit chemin, mais sa voix est couverte par les clairons et par des cris : « *A Béziers ! à Béziers !* ». N'osant engager une bataille rangée entre les deux troupes le général n'insiste pas. Les soldats du 81^e s'écartent pour laisser passer les mutins qui se disent décidés à regagner leur caserne à Béziers.

Ils arrivent dans la ville au petit matin, au son des clairons. La population les accueille à bras ouverts et leur fait fête puis les accompagne triomphalement pour un tour de ville, fusils sur l'épaule, crosse en l'air. Les mutins s'arrêtent Allées Paul Riquet et y installent leur bivouac. Ils sont l'objet de l'attention de tous. On leur apporte rapidement vivres, bouteilles de vin et d'alcool, bottes de paille. Une quête est même organisée en leur faveur. Les soldats après s'être restaurés, fatigués par leur marche, à moitié ivres, pour la plupart, ne tardent pas à s'affaler sur leur litière de paille.

Des officiers essaient de les raisonner et de les convaincre de regagner la caserne, mais ils sont pris à parti par la population qui les traite d'assassins.

Le Comité de Défense Viticole se réunit à la recherche d'une solution pour régler le problème posé par cette mutinerie. Une délégation va trouver le général Lacroisade pour parlementer avec lui. Le général assure ses interlocuteurs de sa bienveillance vis à vis de ceux qui se soumettront et s'engageront à regagner Agde.

Les délégués retournent auprès des mutins et leur indiquent qu'il n'y aurait pas de punitions individuelles. Ils leur conseillent modération et sagesse et leur demandent de

rencontrer le général. Ces conseils se heurtent à une minorité d'opposants et aux violentes objections de quelques civils.

Un délégué du Comité Viticole, Palazy, qui depuis le matin se démenait pour essayer de rétablir la situation va trouver les soldats et leur demande d'attendre l'arrivée du commandant en chef, le général Bailloud qui doit venir de Montpellier et pourra seul prendre l'engagement qu'ils ne seront pas punis. Il appelle mutins et manifestants à se rassembler en début d'après-midi, place Garibaldi.

Vers 16h.30, le général Bailloud suivi seulement d'un officier d'ordonnance et d'un porte-fanion se présente à cheval sur cette place où est massée une foule nombreuse. Dans un silence impressionnant, du haut de son cheval il s'adresse aux mutins, leur promet l'indulgence du Gouvernement et leur demande de regagner Agde avec lui. Quelques cris s'élèvent : « *Pas de punitions !* ». Bailloud explique qu'il ne peut prendre seul une telle décision, mais il demande aux soldats de lui faire confiance et de le suivre. Les soldats indécis, s'interrogent et hésitent à faire le pas.

C'est alors que Palazy arrive en brandissant une dépêche de Clémenceau promettant qu'aucune sanction individuelle ne serait prise si les soldats regagnent leur caserne. (en réalité, on l'a su plus tard, cette dépêche a été rédigée par Palazy, lui-même). Le général lit à haute voix ce message et des murmures de satisfaction s'élèvent de la foule. Les soldats se rassemblent par petits groupes, rectifient leur tenue, se rajustent, bouclent leur sac, reprennent leur fusil et encadrés par quelques officiers ressurgis comme par enchantement se frayent un passage parmi la foule qui jusqu'au dernier moment essaie de les retenir.

Grâce à ce subterfuge la rébellion a pu se terminer sans effusion de sang. Le général Bailloud regagne alors la préfecture pour aviser le Président du Conseil de cette fin heureuse. C'est alors qu'il constate que le message de Clémenceau qui était arrivé à son intention était différent de celui qu'il avait lu.

Le Président du Conseil demandait que « *les soldats se mettent à la disposition du général, qu'ils regagnent leur corps et que le Gouvernement tiendrait compte de leur soumission* ». Et c'est tout ! Il ne promettait pas de ne pas réprimer la mutinerie. La suite allait le prouver.

Dès le 22 juin, tout le régiment du 17^e est regroupé à Agde. Le 25 juin cinq cent cinquante soldats sont embarqués en direction de Sfax, puis conduits à Gafsa, dans le sud tunisien. Ils y restèrent un an dans des conditions sanitaires déplorable. Plusieurs d'entre eux y laissèrent la vie.

Le régiment, à son retour d'Afrique, fut affecté à Épinal. Le 17^e acheva « d'acquitter sa dette » pendant la Grande Guerre. Affecté en première ligne il sera envoyé sur les points les plus chauds et les pertes en hommes furent considérables. Rares sont ceux qui en revinrent.

Ce régiment restera dans les mémoires grâce à la chanson de Montéhus :

*« Salut, salut à vous,
Braves soldats du dix- septième,
Salut, braves pioupiou,
Chacun vous admire et vous aime... »*

Le train du 142^e est arrêté à Paulhan

En apprenant la défection du 17^e et son départ d'Agde pour Béziers, le général Bailloud avait demandé, dans la nuit du 20 au 21 juin, au colonel commandant le 142^e d'Infanterie stationné à Lodève de se diriger d'urgence sur Béziers avec deux bataillons, par train spécial. Quoique l'administration des chemins de fer ait été prévenue en secret de cette manœuvre le bruit en courut rapidement parmi les populations des gares qu'il devait traverser. A Paulhan, dès l'aube des manifestants arrachent les rails, un peu avant la gare, sur une vingtaine de mètres sur la voie venant de Lodève, et également sur l'embranchement conduisant à Béziers.

Lorsque le train arrive à l'endroit du sabotage, il s'arrête, une foule compacte bloque la voie. Alertés par le tocsin les habitants d'Usclas et d'Adissan ont rejoint là ceux de Paulhan. Le convoi revient alors à Aspiran où l'on débarque les chevaux et le gros matériel. Le mécanicien prétexte que sa provision d'eau est insuffisante et qu'il doit retourner à Clermont l'Hérault pour faire le plein. Il décroche alors les wagons et repart avec sa locomotive ; on ne le reverra plus.

Le colonel Exelmans se retrouve alors perdu dans la nature avec ses deux bataillons et son matériel à 35km de sa destination, Béziers. Il envoie une compagnie pour faire provision d'eau, guidée par des paysans qui proposent des raccourcis ; elle s'égare parmi les vignes.

Vers 10 heures du matin, le colonel et ses hommes finissent par rejoindre Paulhan, d'où ils pourraient prendre un autre train qui viendrait les chercher de Béziers. Mais l'on s'aperçoit que le poste d'aiguillage a été, lui aussi, saboté.

C'est alors qu'arrive le sous-préfet de Lodève escorté de quelques magistrats et de quatre ou cinq gendarmes. Il essaie de raisonner la foule hurlante mais il est pris à parti par les manifestants et rudement molesté. Il ne doit son salut qu'aux membres du Comité Viticole qui s'interposent et à l'arrivée de la troupe.

Le colonel Exelmans qui avait envisagé un moment de rejoindre Béziers à pied craignant de se heurter sur son chemin à d'autres manifestants, se résout finalement à regagner Lodève. A la faveur de la cohue, le sous-préfet qui s'était laissé décrocher de la troupe est isolé et capturé par les manifestants. Ceux-ci, après l'avoir quelque peu rossé, le reconduisent à une pharmacie pour le faire soigner et de là, à la maison du peuple où on propose de le garder en otage jusqu'à la libération de Ferroul et des gens d'Argelliers.

Pendant ce temps le colonel du 142^e et ses hommes triomphalement accompagnés par la population des villages traversés est escorté joyeusement avec clairons et drapeaux jusqu'à Clermont l'Hérault.

Le sous-préfet est hébergé pour la nuit chez le maire de Paulhan, pourtant démissionnaire, et avec sa complicité il réussit à s'évader. Il n'ira pas loin ! On le reconnaît à Aspiran et il est ramené à la maison du peuple à Paulhan. On le libèrera le 22 au matin.

Le débat à la Chambre des Députés

Pendant que ces graves évènements se déroulent dans le Midi, en ce jour du 21 juin 1907, Clémenceau va livrer à la Chambre des Députés une bataille qui sera l'une des plus dramatiques et des chaudes qu'ait connu le Palais Bourbon.

C'est devant un hémicycle bien rempli et particulièrement agité que débudent, à 14 heures, les débats sur les problèmes viticoles.

Le Président du Conseil rend compte, à la tribune, des évènements qui viennent de se dérouler dans le Midi : émeutes de Narbonne, incendie de la préfecture de Montpellier, mutinerie du 17^e de ligne à Béziers.

Faisant état de ce dernier incident il se refuse à faire preuve d'indulgence en faveur des mutins ajoutant que « *le pire malheur qui pût arriver dans le pays serait que le Gouvernement capitulât devant une soldatesque déchaînée.* » Il réclame pour son gouvernement la confiance de la chambre.

Les députés du Midi réagissent vivement et prennent la parole ; Félix Aldy, député de l'Aude décrit ce qui s'est passé réellement à Narbonne : la troupe sans avoir été provoquée a tiré sur la foule sans faire de sommations. La gauche, et même quelques députés de droite, applaudissent vivement leur collègues de l'Aude. C'est ensuite à Millerand et à Jaurès deux

redoutables orateurs que Clémenceau aura à répondre. Il le fait avec fougue et habileté.

C'est alors que parvient la nouvelle de la fin heureuse de la mutinerie du 17^e. Cela permet au Président du Conseil de ramener à lui une partie de l'auditoire.

Après cette séance houleuse le vote a lieu, le gouvernement obtient la confiance par 327 voix contre 223. Clémenceau a gagné.

C'est surtout la crainte de voir la mutinerie se propager au sein de l'armée qui a amené de nombreux députés à voter leur confiance au Gouvernement Clémenceau ainsi sauvé par le 17^e de ligne.

L'entrevue de Marcellin Albert avec Clémenceau

Nous avons laissé Marcellin Albert le 19 juin à Argelliers alors qu'il avait pris la fuite avant l'arrestation des membres du Comité d'Argelliers. Il n'était pas allé loin. Réfugié dans le clocher du village, il assiste aux perquisitions et aux arrestations de ses collègues. Après avoir pris conseil de ses amis, dont certains lui conseillaient de se rendre et de rejoindre les membres du Comité emprisonnés à Montpellier, il décide de faire un coup d'éclat et d'aller se faire arrêter, à Paris, en pleine Chambre des Députés.

Pour ses frais de voyage il emprunte 100 francs et se fait prêter une valise. Puis, déguisé, afin de n'être pas reconnu, le

20 juin au matin accompagné de quelques amis il se rend en voiture à Castelnau. De là il prend le train pour aller à Bordeaux. Il n'arrivera à Paris qu'à 21 heures, son train ayant déraillé, sans gravité, du côté d'Orléans. Il se fait héberger à Paris chez un de ses meilleurs clients. Il informe alors son député, Félix Aldy, de sa présence dans la capitale et lui demande de ménager son entrée à la Chambre des Députés. Aldy lui fait dire qu'il passera le voir le plus tôt possible. Nous avons vu que la longueur des débats ont retenu Aldy toute la journée du vendredi 21. Marcellin Albert doit encore patienter la matinée du samedi. Ce n'est que l'après-midi qu'il reçoit un télégramme de Aldy qui lui écrit : « *Il est préférable que vous veniez avec moi à Montpellier* ».

Marcellin Albert ne peut pas être venu à Paris pour rien et décide de demander une audience à Clémenceau. Il rédige une lettre et en fait des copies pour les journaux. Le lendemain, dimanche 23 juin vers 10h., sa petite valise à la main, il se présente à la grande grille d'entrée du ministère de l'Intérieur. Il déclare au portier intrigué : « *Je suis Marcellin Albert et je viens voir Clémenceau* ». Il lui remet la lettre qu'il a préparée à l'intention du Président du Conseil. Peu après, un huissier vient le chercher, Clémenceau accepte de le recevoir.

Ce fut une entrevue historique entre ce petit viticulteur du Midi et le Chef du Gouvernement. Que se dirent-ils ? Nul témoin n'assistait à la rencontre. On n'en saura que ce que chacun des participants a rapporté à la presse, les versions différent sensiblement.

Il est vraisemblable que Marcellin Albert a repris les arguments exposés dans sa lettre : il sollicite le retrait des

troupes dans le Midi, la mise en liberté des membres du Comité d'Argelliers et de Ferroul, la répression des fraudes sur le vin et une aide pour la viticulture méridionale.

Clémenceau qui deux jours plus tôt avait prouvé devant la chambre qu'il était un redoutable joueur n'a sûrement pas eu beaucoup de mal à venir à bout du Président du Comité d'Argelliers. Marcellin Albert a eu droit à un véritable sermon de sa part. Après lui avoir fait des reproches sur son attitude il l'accuse d'avoir mis la République en danger et de livrer la France au Duc d'Orléans. Marcellin Albert s'en défend, il est républicain et patriote, puis ne peut résister à l'émotion et se met à pleurer. Clémenceau sait qu'il a gagné la partie, changeant de ton il se radoucit et se dit persuadé d'avoir à faire à un brave homme. Il l'incite à rentrer chez lui et à réunir les maires et les conseillers des principales villes pour les persuader de rentrer dans la légalité, puis d'aller se constituer prisonnier. Il rédige un laissez-passer afin que Marcellin Albert puisse circuler sur toute l'étendue du territoire et se mettre à la disposition de la justice dans l'Aude. Il va même jusqu'à lui remettre un billet de cent francs, afin de lui permettre de payer son voyage de retour, que Marcellin Albert eut tort d'accepter, car Clémenceau fit en sorte que cela se sût. Il déclara aux journalistes : « *C'est certainement un brave homme, incapable de faire le mal...* »

La nouvelle se répandit que « le Rédempteur » avait reçu de l'argent du Président du Conseil et le fit considérer par certains comme un « vendu ».

Le retour de Marcellin Albert

En sortant de chez Clémenceau, Marcellin Albert se rend à la Gare d'Orléans où le train pour Bordeaux vient de partir. Il va flâner alors un peu dans Paris où il n'était pas venu depuis 22 ans. Il s'installe à un café, Boulevard Saint-Michel, où il rédige deux télégrammes l'un pour sa femme, l'autre pour Clémenceau. A la lecture de ces messages le garçon auquel il les remet l'identifie et en informe les clients voisins. « Le Rédempteur » est aussitôt entouré, les journalistes accourent en nombre. Le « Prêcher des Platanes » est heureux, il a retrouvé un public. Après avoir fait ses déclarations à la presse, il déjeune puis se laisse entraîner pour une promenade au Bois de Boulogne et à Saint-Cloud. Puis on le reconduit jusqu'à la gare où il prend le train de 20h.47 à destination de Toulouse.

Il arrive à Toulouse le lendemain matin à 11 heures. De nombreux toulousains informés sont là, à la gare, pour l'accueillir.

Tous veulent lui serrer la main. Le « Rédempteur » salue et remercie. La présence de tous ces gens le reconforte. dans toutes les gares, le long du parcours en direction de Narbonne la foule se presse pour l'applaudir et l'acclamer. A son arrivée à Narbonne il est triomphalement accueilli et une voiture est mise à sa disposition pour le ramener à Argelliers. C'est à nouveau la gloire !

Marcellin Albert est désavoué par les Comités

Après avoir entendu le récit de l'entretien de Marcellin Albert avec Clémenceau et ses explications au sujet du billet de cent francs les membres du Comité désapprouvent sa démarche. Ils lui demandent de rendre cet argent, ce qu'il fit et de se constituer prisonnier à Montpellier.

Le 26 juin le « Rédempteur » déchu est accompagné à Narbonne d'où il prend le train pour Montpellier où il va se présenter au palais de justice.

A 15 heures, la signature du juge d'instruction au bas du billet d'écrou met fin aux cent jours de gloire de « l'Empereur des Gueux ».

Le Comité rejette l'attitude de Marcellin Albert et pour sa part refuse de capituler. Ses membres votent une résolution déclarant que les promesses du Président du Conseil sont trop imprécises et invitent à continuer le mouvement jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites.

Marcellin Albert a été incarcéré avec Ferroul et les autres membres du Comité à la prison de Montpellier mais les retrouvailles sont loin d'être chaleureuses. Considéré comme traître à la cause, « le Rédempteur » est tenu à l'écart.

Ce n'est que le 2 août que Ferroul et les membres du Comité d'Argelliers seront mis en liberté provisoire. A leur retour, à Narbonne ainsi qu'à Argelliers un accueil triomphal

leur est réservé. Mais Marcellin Albert n'est pas avec eux, il a jugé préférable de différer son retour de 24 heures.

A son arrivée à Argelliers, il est pris à parti et on lui reproche sa visite à Clémenceau, ses larmes, les cent francs, sa reddition. Certains exaltés proposent même de le pendre et d'incendier sa maison.

Marcellin Albert se défend et accuse Ferroul. Il le dénonce comme politicien ambitieux, plus soucieux de son avenir politique que de celui de la viticulture. Il reproche à Aldy de l'avoir détourné de son projet de se faire arrêter à la Chambre des Députés. Il est déjà loin le temps où 600 000 manifestants l'acclamaient et où il était porté en triomphe sur l'Esplanade de Montpellier.

Épilogue

C'est désormais Ferroul qui prend la tête du mouvement et mènera le combat pour la viticulture méridionale.

Les lois en faveur de cette viticulture, promises par Clémenceau sont finalement votées par les députés le 29 juin 1907. Aux termes d'après débats parlementaires une série de mesures sont prises concernant :

- La déclaration des récoltes
- La surtaxe sur les sucres employés pour la chaptalisation
- La déclaration par les commerçants des quantités de sucre supérieures à 5 kg, vendues.

Ces lois furent complétées le 15 juillet par un texte sur le mouillage, la circulation des vins et alcools.

Le deuxième semestre 1907 verra se dérouler des luttes politiques et syndicales ainsi que de nombreux procès. C'est le 3 septembre de cette année que fut pris le décret sur les vins et spiritueux dont il me paraît intéressant de rappeler l'article premier :

« Aucune boisson, ne peut être détenue ou transportée en vue de la vente ou vendue sous le nom de vin, que si elle provient exclusivement de la fermentation du raisin frais ou du jus de raisins frais... »

C'est à cette époque-là que fut créée la Confédération Générale des Vignerons du Midi (C.G.V.M.). Le temps de l'action était terminé, on se noie dans les discours et la paperasse.

« Le Midi avait bougé.... il ne bougeait plus. »

Marcellin Albert « l'Apôtre de la Viticulture », « Le Rédempteur », méprisé, oublié, sera même rossé en 1910, à Sigean, le jour des élections. Il se consacrera désormais à la rédaction de ses mémoires.

Il décèdera le 12 décembre 1921. Une centaine de personnes dont quelques officiels assisteront à ses obsèques. Au milieu des gerbes de la famille on ne trouvera qu'une modeste couronne des « quatre-vingt-sept d'Argelliers », qui dès le début de la révolte des vignerons lui avaient accordé leur confiance.

Il faudra attendre cinquante ans pour voir le monde viticole se racheter en élevant un monument à la mémoire de celui qui fût l'âme de la révolte des vignerons du Midi.

Bibliographie

BOSC R. : *Les manifestations viticoles de 1907*. (n° 145 et 146 de C.P.C).

NAPO F. : *La révolte des vignerons de 1907*.

Le Capital : *1907. La viticulture victime de la fraude et de l'ouverture des frontières*. Août 1992.

Le Journal de Midi.

L'Illustration.

Archives Municipales de Sommières.